



Fabrication
à faible impact*

castorama

Fiche technique :

Carrelage en céramique



Les produits marqués Green Star sont conçus pour aider les clients à identifier, au sein de nos gammes, les articles mettant l'accent sur la réduction des impacts environnementaux. Les clients peuvent utiliser les informations fournies pour filtrer les produits et mieux comprendre ceux qui les intéressent ou qu'ils ont achetés.

* Les fournisseurs de carreaux en céramique qui possèdent la certification ISO détaillée dans cette fiche d'information démontrent avec succès que la production de leurs carreaux en céramique a un impact environnemental plus faible que celle d'un fournisseur de carreaux en céramique ne détenant pas cette certification ISO.

Pourquoi la production de carrelage est importante

Les carreaux de céramique offrent un revêtement durable pour les murs et les sols de nos maisons, mais leur production peut avoir un impact environnemental élevé. Pour fabriquer les carreaux, de l'argile est mélangée à de l'eau, des poudres et d'autres additifs. Les carreaux sont ensuite séchés puis cuits dans des fours à très haute température, ce qui nécessite de grandes quantités d'énergie. Cela fait de la production de carrelage un processus fortement émetteur de carbone.

En 2021, une [nouvelle norme volontaire](#) a été développée par l'organisation professionnelle Ceramics of Italy afin de traiter l'impact de la fabrication des carreaux : [ISO 17889-1:2021](#) « Systèmes de carrelage en céramique — Durabilité des carreaux en céramique et des matériaux de pose — Partie 1 : Spécification pour les carreaux en céramique ». Elle a été conçue pour être utilisée à l'échelle mondiale. Les fabricants déposent une demande d'évaluation pour leurs carreaux en céramique.

Cette norme fournit une évaluation de la durabilité du cycle de vie des carreaux, incluant 38 critères environnementaux, sociaux et économiques, avec une structure de notation multicritères. La norme comporte 15 exigences obligatoires qui servent de prérequis. 23 autres exigences volontaires peuvent ensuite être évaluées afin de calculer un score compris entre 100 et 130. Pour satisfaire à la norme, le fabricant doit répondre à l'ensemble des 15 exigences obligatoires et obtenir un score de 117,5 à partir des exigences volontaires.

Les exigences incluent l'évaluation de l'énergie utilisée pour le séchage et la cuisson, ainsi que la gestion responsable de l'eau, l'approvisionnement en matières premières, les facteurs de pollution, la réutilisation des déchets de production et la santé et la sécurité au travail.

ISO 17889-1 est la première norme qui définit des paramètres internationaux permettant de mesurer l'impact de la fabrication d'un carreau de céramique. Kingfisher encourage ses fournisseurs de carreaux céramiques à respecter cette norme ISO et vérifie également que la certification ISO de chaque fournisseur a été validée par un tiers afin de certifier la conformité, avant que le fournisseur ne soit autorisé à approvisionner une enseigne Kingfisher (B&Q, Screwfix, Castorama ou Brico Dépôt).

Critère 1 :



Comment nous attribuons ce repère à nos produits

Avant même d'être évalué pour l'obtention de notre repère, le produit candidat doit respecter :

- **Toutes les exigences légales locales**
- **Toutes les exigences de la politique Kingfisher**

Vous pouvez accéder aux politiques Kingfisher ici : <https://www.kingfisher.com/responsible-business/our-policies/company-policies>. Elles incluent la politique relative aux droits de l'homme, celles sur les conditions de travail sur les sites de production et sur les emballages.

Les produits sont aussi évalués selon une liste de critères d'exclusion. Cela permet de ne pas attribuer ce repère à des produits comportant plusieurs caractéristiques que nous avons bannies. Vous trouverez l'accès à la liste des critères d'exclusion à la fin de cette fiche technique. Cette liste est révisée annuellement.

L'évaluation de cycle de vie complet n'est pas systématique pour tous les produits ayant obtenu notre repère. Cela étant, le respect des politiques Kingfisher et le recours à la liste des critères d'exclusion permettent de prendre en compte de nombreux aspects du cycle de vie d'un produit.

L'attribution de ce repère avec l'attribut " Carreaux de céramique" se concentre sur la phase de fabrication du cycle de vie du produit. De plus, cette attribution exclut les produits qui peuvent causer des dégâts sur l'environnement durant leur fabrication ou leur fin de vie.

Critère 2 :



Produits éligibles à l'obtention du repère

Le critère pour "Carreaux de céramique" est pour :

- Carreaux de céramique produit par un fabricant ayant obtenu la certification ISO 17889-1:2021, dont la certification ISO a été vérifiée par un évaluateur tiers.

Si les critères 1 et 2 sont respectés, un produit peut être retenu comme candidat à l'obtention du repère.

Évaluer et confirmer l'attribution du repère

- Tous les produits éligibles qui respectent les critères 1 et 2 sont évalués en interne par notre équipe Développement Durable et soumis à l'organisme Bioregional* pour une validation externe.
- Une fois complétées, si l'évaluation en interne et la validation externe s'avèrent positives, le produit peut alors obtenir notre repère.
- Une révision complète a lieu chaque année pour garantir que tous les produits continuent de respecter les critères de sélection.

Liste de critères d'exclusion s'appliquant aux produits :

Une liste des caractéristiques qui disqualifient les produits pour l'attribution de notre repère existe, elle est consultable sur <https://www.castorama.fr/green-star/criteres>

